

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 6 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille quinze, le seize septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 9 septembre 2015</p> <div style="text-align: right;">  </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Michel PASDELOUP à Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Corine CORDELIER à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL, Eva FLORES à Alain PACE.</p> <p>ABSENTS : Bruno BENOIST, Jennifer DURAND, Line DELHON.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe RIBET</p>	
<p>N° 4328</p> <p>OBJET :</p> <p>SIVOM de la Saurdune Avenant n°1 au marché de groupement de commande pour la prestation de services télécommunications</p>	<p>Monsieur Le Maire rappelle que par délibération n° 4285 du 28 janvier 2015 la commune de SEYSSES a adhéré au groupement de commandes proposé par le SIVOM de la Saurdune pour la prestation de services télécommunications. Aujourd'hui, la commune de LAMASQUERE souhaite intégrer ce groupement. Il convient donc de délibérer pour valider l'avenant qui permettra cette nouvelle participation.</p> <p>Monsieur Le Maire donne lecture de l'avenant et le soumet au vote de l'assemblée.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve l'avenant permettant l'intégration de la Commune de Lamasquère au groupement de commandes proposé par le SIVOM de la Saurdune pour la prestation de services télécommunications. • Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 22 SEP. 2015</p> <p>Affiché le : 22 SEP. 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 18 septembre 2015</p> <p style="text-align: center;">Le Maire, Alain PACE</p> <div style="text-align: right;">  </div>